



Charmey, le 12 janvier 2022

→ Mesures contre l'Omicron

Chères familles, chers répondants,

Nous sommes heureuses et reconnaissantes que les fêtes de fin d'année se soient bien déroulées au Home de la Jogne et que nous n'avons pas de cas à déplorer actuellement parmi les résidents.

Face à la vague d'Omicron à laquelle la société est confrontée, nous vous demandons la plus grande rigueur dans le respect des mesures mises-en-place au Home de la Jogne. **Les enfants étant potentiellement porteurs, ils devront désormais porter un masque dès leur entrée dans l'institution.** Dans le cas où ils sont trop petits pour cela, merci de respecter une distance d'au moins 1.5m avec nos résidents.

Nous vous demandons également la plus grande prudence lors de visites de vos proches à votre domicile, merci de respecter là-aussi les règles valables dans l'institution.

Le certificat Covid étant obligatoire pour les visites en institution, nous vous demandons de le présenter spontanément à votre arrivée dans nos locaux. Nous rappelons que pour les visites dans un établissement de santé, une attestation de test gratuite peut être obtenue en pharmacie ou au cabinet médical des Myosotis sur rendez-vous.

Merci également, **d'impérativement nous signaler toute positivité au Covid dans les 5 jours qui suivent votre visite.** Au moindre symptôme suspect, merci de vous faire tester ou différer votre visite à votre proche.

→ **Merci de bien vouloir communiquer ces informations importantes aux personnes concernées.**

Nous profitons d'annexer à ce courrier une offre spéciale-bénéficiaires du Home de la Jogne de la part de notre ancienne collaboratrice, Raymonde Charrière.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement et vous souhaitons, chères familles, chers répondants, une bonne nouvelle année et vous remercions de votre confiance.

Nathalie Chollet
Direction

Marie-Christine Baechler
Infirmière-cheffe